



Garde d'enfants

Structures de garde d'enfants extra-familiales

Grâce aux prestations complémentaires d'aide à la famille, les parents peuvent plus facilement concilier vie professionnelle et vie familiale. De la naissance à la fin du primaire, les enfants peuvent être intégrés dans une structure qui favorise leur développement et soutient leur apprentissage. Les centres d'accueil pour enfants sont payants. Si de telles structures ne sont pas disponibles sur le lieu de domicile, on peut s'informer auprès de sa commune. La municipalité s'efforce de proposer des mesures appropriées pour assurer l'accès aux différentes structures d'accueil des enfants.

Crèches, jardins d'enfants

Les enfants sont accueillis dans les crèches toute la journée. La plupart des maternelles s'adressent aux enfants à partir de 3 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Comme les listes d'attente sont souvent longues, il est fortement recommandé d'inscrire son (ses) enfant(s) le plus tôt possible. Les coûts varient en fonction de la garderie et du revenu des parents. Ils sont partiellement pris en charge par le lieu de domicile où vit l'enfant. Étant donné que certaines garderies sont organisées et financées par des associations intercommunales, l'endroit peut aussi se trouver en dehors de la commune de résidence.

La prise en charge extra-scolaire des élèves

Pour les enfants d'âge scolaire à partir de 4 ans jusqu'à la fin de l'école primaire, de nombreuses garderies proposent un structure spéciale, communément appelées « tables de repas ». En règle générale, il est possible de choisir les périodes où l'enfant a besoin d'être gardé : avant ou après les heures de classe ainsi que pendant la pause de midi, y compris la collation. Ces services sont payants. Les tarifs sont en principe fixés en fonction des revenus de la famille.

Parents ou maman de jour

Les parents qui préfèrent que leurs enfants soient gardés dans un environnement plus familial, peuvent se tourner vers une association de parents de jour. Les parents de jour s'occupent d'un ou de plusieurs enfants à leur domicile. Les parents s'entendent avec les responsables de la coordination « Parents/maman de jour » et la famille de jour sur les journées et le nombre d'heures pendant lesquels leur enfant sera pris en charge. La famille de jour peut également s'adapter lorsque les besoins de l'enfant changent (par exemple à l'entrée à la maternelle ou à l'école ou quand les conditions de travail des parents sont modifiées).

Groupe de jeu et garderie

Beaucoup d'enfants fréquentent un groupe de jeu ou un jardin d'enfants avant d'entrer à l'école. Dès l'âge de 3 ans, les enfants s'y retrouvent (sans leurs parents) pour jouer, réaliser des bricolages, etc. avec du personnel de la petite enfance qualifié. Ces institutions ont pour but de favoriser un terrain d'apprentissage constant avec des jeux, des activités créatifs, et de promouvoir les compétences sociales tout au long de l'année scolaire. En revanche, dans des garderies les enfants sont pris en charge à l'heure ou à la demi-journée, sans préavis et de manière irrégulière. Les conditions et les tarifs varient en fonction de l'offre. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de la commune de domicile.

Garde d'enfants dans les stations touristiques

De nombreuses stations touristiques offrent la possibilité de faire garder ses enfants par du personnel expérimenté pendant une ou plusieurs heures ou pendant des périodes fixes. Par exemple, les parents peuvent profiter d'une descente en ski en toute décontraction pendant que leurs enfants jouent et réalisent des bricolages en s'amusant sous la surveillance d'un adulte compétent. Des informations sont disponibles dans les offices du tourisme locaux.

Garde d'enfants à domicile

Si un enfant ou ses parents sont malades, le service de garde d'enfants de la Croix-Rouge offre une aide efficace et rapide. Un seul appel suffit pour qu'une infirmière puisse se rendre chez vous dans les plus brefs délais (env. quatre heures après l'appel). Cette offre s'adresse aux bébés et aux enfants jusqu'à 12 ans. Pour que les parents puissent s'offrir une sortie en tête à tête, la Croix-Rouge met également des baby-sitters à disposition des intéressés.

Liste et disponibilité de places garde d'enfants / www.valais4you.ch

Structure d'accueil extra-familial Valais / www.vs.ch

Garde d'enfant à domicile, la Croix Rouge valaisanne / www.rites-kreuz-wallis.ch

Service de baby-sitting, la Croix Rouge / www.rites-kreuz-wallis.ch